

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 62 (1924)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Cette "poison" de ministre : (suite)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-218572>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

infirmité, sont assurés de n'avoir jamais l'estomac dans les talons.

Une quantité de personnes ont trop de coeurs, alors, elles ne parviennent plus à les compter ; une foule n'en a pas assez et doit s'en contenter de deux ou trois seulement. En face de ces phénomènes, parlons de la sagesse de la nature !

Comme on le sait : l'homme se distingue des autres animaux par sa perversité, par son mauvais instinct, par sa méchanceté. Un zèbre, par exemple n'aura pas le cynisme de renverser un bon bourgeois d'une ruade après avoir mûrement réfléchi : un homme, oui.

Jamais vous n'entendrez une bête, même un cochon, tenir des propos obscènes ; un homme, oui.

Un cheval ne mentira pas ; un homme, oui.

Ce sont les raisons pour lesquelles les animaux restent inférieurs à l'homme. Le soir où un poulin viendra à sa mère et lui affirmera qu'il se rend au concert alors qu'il compte aller au ciné avec son amie, ce soir-là, dis-je, l'ordre des Ongulés imparidigites égalera en distinction l'ordre des Bimanes. Parfaitement.

L'homme, proclamais-je est perverti. En effet, il a perdu toute notion d'équité, il étaie un sans-gêne vraiment extraordinaire.

Tenez : j'ai connu un ministre... Quoi ? Mes relations distinguées vous étonnent ? Mon Dieu ! J'ai connu encore trois députés, deux concierges de grands bâtiments et un ambassadeur ou voyageur de commerce... alors ! Done, j'ai connu un ministre, un monsieur très sévère sur le chapitre de l'honnêteté qui ne rougissait plus de se livrer aux impostures suivantes :

Après le sixième verre de vin ou avant et pendant les fêtes patriotiques il ne manquait pas de chanter :

« A toi, patrie, à toi tout mon cœur, à toi tout mon cœur à jamais ! »

Deux jours plus tard — vous entendez bien ? — le monstre soupirait à l'église :

« O mon Dieu, je vous donne tout mon cœur, à jamais ! » en sachant qu'il n'en avait plus puisqu'il venait de l'offrir au pays.

Ce qui ne l'empêchait pas de chuchoter la nuit à l'oreille de sa femme :

« Adèle, du jour où je te connus, tu pris tout mon cœur, à jamais ! »

Peut-on être faux à ce point ? Je vous le demande.

Moi, de semblables mensonges m'écoutent. Aussi, quand je serai fiancé, j'exigerai de la franchise et serai franc. Je murmurerai sur les lèvres, dans l'œil d'Adelaïde — car je ne veux pas qu'elle s'appelle autrement qu'Adelaïde ! J'adore ce nom : Adelaïde — je murmurerai : « Adelaïde, je t'aime avec une force de trente chevaux-vapeur (30 H. P.), je te donne le ventricule gauche de mon cœur, soit la partie qui communique avec la grosse artère aorte ; toi, passe-moi une oreillette, veux-tu ? »

De cette façon j'aurai encore un ventricule et deux oreillettes, plus celle de ma fiancée, à dépenser en affections ; vous comprenez ?

Le cœur humain se dévoile d'une sensibilité excessive. Un rien suffit à le meurtrir. A ce propos, voici une anecdote authentique : Mon ami François sain de corps comme d'esprit, apte au service militaire, fort, plein de santé, eut le cœur broyé simplement à cause d'une fenêtre ouverte. Il se trouvait dans une chambre en compagnie d'une jeune fille qu'il adorait. Désignons-la par b (petit b). A l'improviste elle lui signifia qu'elle l'envoyait au diable, ouvrit la fenêtre, s'enfuit. Pft ! ...

Mon ami ouvrit la bouche tant il était surpris, il avala probablement un courant d'air, et, comme il possédait le cœur à la place de l'estomac, le courant d'air descendant de la cavité buccale dans le pharynx, dégringola jusqu'au fond de l'œsophage et occasionna un mal de cœur.

Mon ami se mit longtemps au régime des camomilles, tant et si bien que son cœur se transforma en estomac, à la fin il en eut mal à l'estomac et mourut cinquante ans plus tard en

tombant d'un troisième étage sur une caisse à ordure, oublié imprudemment sur un trottoir.

De me souvenir de cette histoire, j'en ai le cœur gros et comme j'ai peur de voir grossir mon poing, laissez-moi me sauver, voulez-vous ?

Ah !... encore un conseil : Si vous soupçonnez votre épouse de vous dire des « blagues » et que vous désirez en avoir le cœur net, ce n'est pas nécessaire de le passer au papier de verre.

EH !... j'oubliais : si vous parlez à cœur ouvert à un ami intime, ayez soin de fermer les portes à clef ; et si vous croyez que les murs ont des oreilles, n'hésitez pas : enlevez les murs ! Ainsi vous serez tranquille. André Marcel.

### LA MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÈTRES

(Suite).

Comment les Dames se doivent gouverner en leur vivre, pour conserver leur beauté.

**O**MMÉ les hommes surpassent les Femmes en force, ainsi les femmes excellent-elles le plus du temps les Hommes en beauté. C'est pourquoi il ne faut point trouver estrange si elles sont curieuses de conserver ce qui semble leur appartenir de droit naturel. Joint que la beauté est cause qu'elles en sont plus aimées et caressées...

La beauté des personnes depend non seulement de la juste proportion des membres, mais aussi de la bonne température du corps. Car bien que les membres soient tous exactement compassez, si est-ce que s'il y a quelque intemperatue, elle gaste le teint, fait perdre le lustre, oste la grace et efface toute la beauté du cuir. Partant les Dames qui désirent conserver leur beauté, doivent choisir un air tempéré pour faire leur demeure ordinaire. Car l'air trop chaud hasle le visage, le trop froid le ternit, le trop humide le rend bouffi et le trop sec le fait ridé. Elles se doivent contregarder des rayons du soleil, du serain et des vents tant meridionaux que septentrionaux. L'usage des masques leur est fort utile contre l'injure du temps. Et quand l'air est bien tempéré, le masque est encore bien seant aux laides pour couvrir leur diformité, mais non pas aux belles. Car il ne sert plus alors qu'à cacher leur beauté, laquelle elles peuvent faire paroître à chacun, sans en recevoir aucune incommodité. Elles doivent toujours porter des couleurs agréables à l'œil. Le vert, le bleu et le violet resjouissent la veüe. Parquoy ne font pas mal d'orner leurs doigts et enrichir leurs vesteimens de belles pierres precieuses, comme saphir, esmeraude, rubis et diamans.

Elles se doivent nourrir de viandes délicates bien tempérées et non abondantes en excremens, à fin d'engendrer un sang pur et exempt de superfluitez, qui leur donne une couleur vive et face le teint frais, par le moyen de ses douces vapeurs et rendre les joues vermeilles et la face claire, en esmaillant intérieurement de rouge le cuir qui est naturellement blanc. Il se faut absténir des viandes extremement chaudes et seches, pour ce qu'elles engendrent abondance d'humeur bilieuse, qui rend le visage pasle et jaunastre, et de celles qui sont excessivement froides et seches, pour ce qu'elles rendent le cuir obscur et blaffart, par le moyen des humeurs melancholiques, qu'elles engendrent. Pareillement des viandes fort froides et humides, pour ce qu'elles font le visage esclaré et bouffi. Par Consequent toutes viandes grossières, visqueuses, venteuses et qui peuvent oppiller ne leur valent rien. Leur pain doit estre de pur froutum, bien levé, un peu salé et cuit d'un jour ou deux. La chair de mouton, veau, chevreau, levrax, lapreux, poulets, pigeonneaux, perdraux, phaisans, caillles, tourterelles, alloüettes et tous oyseaux de montagnes, leur est bonne. Mais la chair de porc, de boeuf, de lièvre et des oyseaux de rivière, ne leur est pas propre. Le poisson ne leur est guere, bon, parce qu'il est phlegmatic. Toutefois la sole, la truite et autres pareils poisssons, nourris en eau courante, sablonneuse ou pierreuse, ne leur sont pas mauvais. Les œufs frais leur sont fort bons. La patisserie, les pois, les fèves,

les ails, les oignons, les fortes espices leur nuisent infinité. Il leur est permis de manger en Esté quelque peu de fruits, quelques fois de la salade, quelques fois de la cresme nouuelle ou du fourmage de cresme ou quelques autres choses rafraîchissantes. Quant au boire, l'eau froide leur est extrêmement nuisible, si elle n'est bouillie. L'eau d'orge leur est bien meilleure. Un petit vin délicat trempé d'eau leur est convenable.

Il faut dormir et veiller faut garder une mediocrité. Car le trop dormir engendre superfluitez d'humeurs, qui rendent le corps pesant, les sens stupides, les yeux chassieux et le visage bouffi. Le trop veiller desseche la personne, fait multiplier la cholere et donne mauvaise couleur. Il est permis aux Dames de dormir une heure davantage que les hommes, pour ce qu'elles sont de leur nature plus humides. A elles seules appartient de faire tous les jours honneur au soleil... (A suivre).

Le faut aussi que les Dames, pour entretenir leur beauté, évitent toutes les passions de l'ame, comme la cholere, la peur, la tristesse, et qu'elles appliquent leurs esprits à chanter la musique, sonner des instrumens et autres choses plaisantes, à fin de les resjouir et les tenir tousjours en gaye humeur !

**Ce que peut contenir une cuillerée** — Une cuillerée à soupe bien pleine contient.

24 grammes d'eau.

18 grammes d'huile.

30 grammes de sucre en poudre.

40 grammes de sel fin.

25 grammes de farine.

Une cuillerée à café contient :

5 grammes d'eau.

4,5 grammes d'huile.

6 grammes de sirop.

7 grammes de sucre.

6 grammes de farine.

10 grammes de sel fin.

Une pincée de fleurs ou feuilles pèse environ 4 ou 5 grammes, une poignée 25 à 30 grammes.

### CETTE « POISON » DE MINISTRE

(Suite.)

— On y va ! mais, qu'est-ce qui lui prend à la Louise ? Ma parole ! elle m'appelle comme si j'étais sur un nid de guêpes ou bien comme si j'avais laissé mon chapeau sur la tête pour parler à un ministre. Ainsi je vous disais que le nôtre, on racontait hier au café qu'il avait dit dans son dernier sermon...

— Quoi ?

— Qui on pouvait être bon patriote sans être radical. C'est un anarchiste alors, c'est sûr. Radical ou anarchiste il n'y a pas de milieu.

— Jean-Louis !

— On y va ! on y va ! Tâchez voir de trouver ce ministre, hein ! Je paye une bouteille et une fine si la Louise a dit vrai, mais y a pas de risques.

— Entendu... Je monte.

Et nous nous sauvâmes dans la grange pour y rire à notre aise et pour suivre sans être vus la scène qui allait se passer :

— Eh bien ! c'est du propre ce que tu as fait là ; tu peux te vanter d'avoir bien travaillé ! Et dire que ces monstres d'hommes accusent les femmes d'avoir mauvaise langue ! gros benêt ! sais-tu à qui tu parlais tout à l'heure ?

— Pardine ! au cousin de Paul Henriod qui fait des études par Lausanne et puis à un autre que je connais pas, qu'ils auront embauché pour les moissons.

— Sais-tu qui c'était cet ...autre ?

— Qui ?

— Le ministre, tu entends ? oui notre pasteur à qui tu as dit des choses... ! et si je t'avais pas appelé et empêché de continuer...

— Tais-toi, ce n'est pas possible ! Voyons, tu es sûre ? Eh bien si c'est ça, me voilà dans de beaux draps !

— Oui, dans de beaux draps. Qu'est-ce qu'il doit penser de toi et de ta famille ?

— Cette poison de ministre, va ! mais aussi qui est-ce qui l'aurait reconnu sous ces « salopettes » et cette blouse ? pas même ses conseillers de paroisse. Quand je disais du mal des ministres, il riait et il ajoutait...

— Si tu ne vivais pas comme un païen qui ne

met jamais les pieds à l'église tu l'aurais reconnu.

— Je te dis, moi, que c'est pas convenable. Un ministre qui vient devant ses paroissiens comme ça. Il devrait toujours être bien habillé, sentir son ministre à cent mètres, quoi !

— Que lui reprochais-tu tout à l'heure, toi qui le traitais de propre à rien ou à peu près ? Il t'a donné une rude leçon, notre pasteur, et tu l'as pas volée, mais en attendant qu'est-ce qu'il va penser de nous ? Quelle horreur ! Bien sûr qu'il faudra encore que je raccommode tes bêtises ! Ils sont comme ça les hommes ; ils font les bêtises et puis après ils disent : Vas-y Louise, arrange les affaires. Rien de ça ! Tu t'en tireras comme tu pourras cette fois.

— Poison de ministre, va ! C'est pourtant vrai ce que dit la Louise. Jean-Louis comment vas-tu te tirer de là ? On cause, on cause, sans penser le dixième de tout ce qu'on dit, même des ministres. Ainsi le nôtre, pour être juste... Poison de ministre, va !

\* \* \*

Le lendemain, dimanche, je pris un soin tout particulier de ma toilette et, mes services terminés, je me rendis au village qu'habitait Jean-Louis. C'est sa femme qui me reçoit. Rougissante et confuse elle reste sans paroles devant moi.

— Bonjour madame, lui dis-je d'un ton cordial, votre mari est-il à la maison, j'aimerais lui parler ?

— Entrez, monsieur le pasteur, et asseyez-vous. Je vais voir où il est — pour sûr qu'il est caché.

— Jean-Louis !

— On y va !

— Viens voir, une visite.

— Qui c'est ?

— Viens toujours.

Méfiant, Jean-Louis fait son entrée, me reconnaît, pâlit, rougit, bredouille...

— Bonjour, monsieur Jean-Louis, lui dis-je en lui tendant la main. Je vous ai joué hier un petit tour qui ne vous a pas fait faire de beaux rêves, cette nuit, j'imagine ?

— Pour sûr, monsieur le pasteur, j'en ai pas fermé l'œil.

— Mais c'est sans rancune n'est-ce pas ? Vous me donnerez la bouteille de fine goutte, promise hier, et que j'irai porter à l'un de mes malades à qui elle fera plus de bien qu'à nous. Ce sera votre expiation et puis on n'en parlera plus. Nous nous quitterons bons amis. Voulez-vous ?

— D'accord, monsieur le pasteur, et respect pour vous. On ira vous entendre dimanche prochain et on se rappellera qu'il y a ministre et ministre.

Je pris congé, reconduit jusqu'au seuil par la Louise, heureuse et souriante, tandis qu'il me semblait entendre Jean-Louis grommeler dans sa barbe : Cette poison de ministre, va !

#### LE VILLAGE AU PIED DES COLLINES

C'est le titre d'un ouvrage dont l'auteur est notre collaborateur, toujours goûté, Jean des Sapsins, (G. Vaney-Burnier, édit., Lausanne). Nous aurons l'occasion d'y revenir pour dire à nos lecteurs tout le bien que nous en pensons et pour les engager vivement à se procurer cet ouvrage — il n'est pas volumineux — qui leur fera passer de très agréables instants. En attendant et pour amorer leur désir, voici un des morceaux du volume en question.

#### *Le Syndic*

**L**e possède la plus belle maison du village, une large maison rectangulaire, avec un grand toit de tuiles brunes. La façade est peinte en jaune, les volets sont verts et un long corridor dallé conduit à l'appartement. A côté de la cour pavée, il y a un petit jardin où croissent des buissons de groseilliers. Contre la porte de la grange, on a cloué les primes du bétail et, devant l'étable, le tas de fumier est très large.

Il vit là, avec sa femme et sa fille Marie. Son seul chagrin, c'est de n'avoir pas de garçon qui puisse comme lui, cultiver le domaine, faire son service militaire dans la cavalerie et, plus tard,

devenir syndic à son tour. C'est lui qui possède le plus beau train de campagne, les meilleurs champs, les plus forts chevaux et le plus grand nombre de vaches et de génisses à l'étable ou au pâturage. Les petits paysans — ceux qui n'ont que trois ou quatre lopins de terre — ne manquent jamais de lui emprunter les outils qu'ils n'ont pas le moyen d'acheter. Ils lui empruntent tout ce qu'ils peuvent, le char à échelles pour transporter le foin, le buttoir pour « terrer » les pommes de terre et le moulin à vanner quand la saison est venue de « passer » le froment. Ce qui appartient au syndic, on le considère un peu comme un bien communal. Et lui, il a le cœur sur la main, comme on dit. Il n'a jamais renvoyé personne, pas même le grand Ferdinand quand il lui a demandé de le cautionner. Il faut dire que le syndic ne ferait pas cela pour tout le monde. Il sait sur qui il peut compter.

Il n'y en a point comme lui pour savoir vous mettre à reculons dans un sac. Il est solide comme un chêne, rusé comme un renard et doux comme un mouton. Personne ne peut lui résister parce qu'il ne sait pas se fâcher ; mais derrière sa bonhomie apparente se cache un fond de finesse, de rourerie et de robuste bon sens que lui donne l'habitude des hommes et des affaires.

Au Conseil général, tout ce qu'il propose passe haut la main. Il n'y a guère que Jules au Sapeur qui fasse, de temps à autre, opposition, prenant un malin plaisir à dénigrer tout ce qui se fait au village. Mais ce n'est pas l'opinion du préfet. La dernière fois qu'il est venu signer les registres, il a dit :

— Ma foi, vous avez un homme d'attaque à la tête de votre commune ; les affaires marchent comme sur des roulettes !

C'est toujours le syndic qui, le premier, fait les foins. Quand on le voit partir à six heures du matin avec sa faucheuse et ses deux chevaux, on dit : « Le moment est venu ! » C'est l'homme le plus occupé du village. Il est président de la Société de laiterie, président du Syndicat agricole, membre de la Commission de taxe des bâtiments, vice-président du Conseil de paroisse, membre de la Commission scolaire et président de la Commission du Feu. Il lit, tous les soirs, la *Revue* et va de temps à autre boire trois décis à la pinte. Une fois par mois, il assiste au sermon et ne manque jamais de communier à Pâques et au Jeûne fédéral. Quand a lieu la visite d'Eglise, le pasteur invite, à la cure, les autorités de la paroisse afin de participer à un copieux banquet. Au dessert, c'est le syndic qui prononce le discours d'usage — un joli petit discours ma foi, bien dit et bien tourné. Ça le connaît, les discours ; il n'a pas plus de peine à les faire que Jules au Sapeur n'en a pour boire son litre en jouant aux cartes. Et les bons villageois qui ont l'admiration facile disent volontiers : « Un syndic qui sait bien causer, ça ne se voit pas tous les jours ! »

Il ne prend ni les gens, ni les choses au sérieux, et il a mille fois raison. A quoi bon se tracasser inutilement ; on sait ce qu'on doit faire. Quand il reçoit des plaintes, il écoute docilement et n'ajoute pas un mot. « Il faut leur laisser le temps de se dégonfler, a-t-il coutume de dire, on verra venir après ». Si le cas est difficile à trancher, s'il présente quelque menace pour la tranquillité du village, le syndic ne dit rien, il attend, il use la patience du plaignant par des réponses évasives. Son système consiste à ne point se créer d'ennemi ; en outre, il est passé maître dans l'art d'arranger tout le monde. On lui en fait quelquefois le reproche ; reproche bien injuste puisque le syndic met, dans sa manière d'agir, un soin tout particulier à éviter les querelles. Il risque souvent de se trouver entre le bois et l'écorce, comme on dit ; il risque seulement, étant trop malin pour se laisser prendre.

Il ne passe pas pour être ambitieux, cependant il aimeraient beaucoup siéger au Grand Conseil. Jusqu'à présent l'occasion ne s'est pas présentée, mais aux prochaines élections, il a bien des chances d'être élu. Notre syndic sera un

candidat sérieux. Il est intelligent, aimé, respecté. Il a un beau domaine, une bonne cave, des biens au soleil et des rentes à l'ombre. Quand le moment sera venu, il se fera prier — pour la forme — mais sa joie sera grande de s'asseoir dans un siège vert à la Cité. Le préfet, que cette élection intéresse beaucoup, disait dernièrement : — Quand on met une bonne fois le pied sur l'échelle, on est bientôt en haut ! Syndic, député... Dieu sait où l'on s'arrête quand on est bien lancé !

Une recette. — Comment arrivez-vous à vous faire raser si vite ?

— Je dis invraisemblablement au barbier que je ne suis pas pressé.



#### LE CHALET DU TORRENT

##### Histoire de montagne.

— Chère mère, une histoire, et, comme au temps jadis, quand nous étions petits, raconte-nous quelque chose. Voici l'hiver venu et les longues soirées où l'on aime à rester au logis. Vois-tu tes grands enfants s'arranger pour ne pas troubler ton récit. Autrefois c'était plus bruyamment, et sur tes genoux, sur vos genoux, jeunes parents d'alors, qu'on grimait pour vous demander et vous redemander, sans jamais s'en lasser « cette tant belle histoire, tu sais bien... ». Il suffisait que les personnages s'appelaient Croquemitaine, Riquet à la Houpe, Chat botté ou Chaperon rouge : qu'ils eussent force panaches, grands sabres, que leurs merveilleuses aventures en vinssent toujours à la plus grande confusion des mauvais garnements, et à la récompense des enfants sages sous forme de volumineuses tartines aux confitures. Avec quelle conviction nous écoutions haletant et bouché bâtie quand, à grand renfort d'imagination, tu mettais ton héros dans un grand péril fantastique ! Quel ravissement quand, avec non moins de combinaisons prodigieuses, tu le sortais d'embarras et faisais triompher la vertu sur le crime. L'heure passait ainsi, et, l'histoire finie, toute la nichée allait se blottir dans ses couvertures, ne prévoyant d'autre avenir que celui d'être un jour Marquis ou Marquise de Carabas, Prince ou Princesse des îles Bleuâtres..

— Depuis, bonne mère, tout cela a bien changé, et pourtant, nous te demandons encore des histoires. Voyons, tu les sais si bien faire ; d'autres que nous ont eu jadis plaisir à les entendre. Tu vois, la lampe est allumée, et à la table de famille toutes les mains se sont mises à leur besogne accoutumée, tricotage, broderie, frivilité, dessin ou cartonnage, toutes choses occupant les doigts et laissant l'esprit libre pour raconter ou entendre. Près du feu ton fauteuil, au pied duquel le chat semble faire bonne garde, et, complétant le cercle, les frileux ou les oisifs se rôtissant à qui mieux mieux les mollets. Dehors, le vent gémit, tout est froid, tout est sombre. dedans autour de toi, tout est paisible et doucement lumineux. Quelques réflexions sur les choses du jour, quelques malins propos sur tel ou telle du voisinage, et la conversation est tombée sans embarras pour personne. On n'entend plus que le bruit des aiguilles voyageuses, des ciseaux qui se hâtent, d'un enroulé qui tousser ou d'un désœuvré qui tisonne. — Bonne mère, c'est le moment, conte-nous quelque histoire.

Et la bonne mère, relevant ses lunettes d'un geste familier, se prit à nous regarder et à nous éclairer de ce sourire, où, tout tendre qu'il soit, on revoit le temps passé et les luttes subies ; de ce sourire des vieilles gens où la bonté seule est restée, s'est doublée même, comme pour remplacer l'espoir et l'entraînement qui s'y voyaient jadis et qui ont disparu à l'épreuve des années de la vie.

Se soulevant donc un peu dans son grand fauteuil :

— Il y avait une fois... dit-elle, en se laissant retomber ensuite, comme pour continuer plus à l'aise, accotée au dossier moelleux.

— Un roi et une reine... interrompit l'un.

— Qui n'avaient jamais eu d'enfants... continua l'autre.

Et tout le monde de faire chorus, pour prouver gaiement qu'une histoire, même pour de grands enfants, ne pouvait plus commencer par la vieille formule consacrée.